

Séquence 2 : L'éducation et l'enseignement en Gaule

De l'éducation des tribus celtiques établies sur ce qui sera la Gaule aux environs du 5^e siècle avant Jésus-Christ, l'histoire n'a conservé que de rares traces. Quelques principes la caractérisent cependant, tels que les valeurs guerrières ou la paternité adoptive. Les druides, personnages centraux de l'organisation religieuse et même politique sont les éducateurs de jeunes gens appartenant souvent à l'aristocratie. Leur initiation, uniquement orale et basée sur la mémoire, repose sur la transmission de savoirs cosmologiques, médicaux et philosophiques d'une certaine façon. La passion et la maîtrise du verbe souvent empreint de poésie en est un élément central.

1) Les premiers maîtres

La communauté des historiens s'entend généralement sur le fait que les premiers "enseignants" ou "maîtres" (au sens que l'on donne habituellement à ces termes) qui puissent être identifiés sur le territoire correspondant à la France actuelle ont été les druides.

Même si nous devons évoquer à leurs côtés bardes et devins, les druides sont des personnages centraux de la civilisation celte, qui exercent plusieurs fonctions, religieuses bien sûr, mais aussi politiques d'une certaine façon. Ceux que l'on appelle communément les "hommes des chênes" étaient des savants, dirions-nous aujourd'hui, versés dans la connaissances des "choses naturelles", dans l'art de la divination, pratiquant la médecine et au besoin la sorcellerie, ceci en plus de la prêtrise. La position qu'ils occupaient se situait donc d'une façon privilégiée au sein des tribus celtiques, d'autant plus qu'il semble bien que leur revenait habituellement la tâche de transmettre les savoirs qu'ils détenaient, ce qu'ils faisaient principalement par oral, nous le verrons. De nombreux éléments font penser qu'ils furent de fait nos premiers "pédagogues". Sur ce plan ainsi que sur de nombreux autres, César nous fournit quelques lignes, parmi les rares que nous possédions sur les druides et leur enseignement. Notons au passage que la *Guerre des Gaules* est en tant que témoignage historique à prendre avec de nombreuses réserves. César écrit alors que la tradition druidique était déjà en voie de disparition, et il ne faut pas oublier qu'il s'agit du point de vue du conquérant, avec naturellement toutes les déviations possibles par rapport à ce qui serait une observation pleinement recevable. Cependant, en dépit de la prudence nécessaire lors de sa lecture, cette *Guerre des Gaules* mentionne clairement que de nombreux jeunes gens se rendent auprès des druides, d'eux-mêmes ou bien envoyés par des proches, pour recevoir une instruction, et certainement ce que nous serions en droit de nommer une véritable éducation, surtout si l'on tient compte du fait que cet enseignement s'étalait parfois sur vingt années.

2) Les Gaulois

Toute éducation, et même tout enseignement, a besoin pour être bien appréhendée historiquement d'être replacée dans le contexte qui fut le sien. Aussi quelques mots sur les tribus gauloises sont-ils indispensables. Les Gaulois, que les manuels scolaires d'un XIX^e siècle en quête de modèles nationaux sauront populariser et caricaturer à loisir, sont des Celtes venus d'outre-Rhin aux alentours des VII^e-VI^e siècles avant Jésus-Christ et la

localisation de leur origine est longtemps restée hypothétique. Point d'importance, ces tribus qui vont progressivement s'installer sur le territoire, et qui pratiquent un type d'éducation qui va être décrit ci-dessous, n'ont eu aucun contact avec les peuples de la Méditerranée, et donc ne connaissent pas le monde gréco-romain, qui, que ce soit en Grèce ou dans le monde romain, ont établi un système d'enseignement à plusieurs degrés (primaire, secondaire, supérieur), système qui sera repris ultérieurement en Gaule après la conquête romaine. Lorsque ces deux univers vont se rencontrer, ce sont déjà deux modes d'éducation qui vont s'entrechoquer, en une rivalité qui ne parviendra pas à ce que l'un puisse s'inspirer de l'autre, une logique d'exclusion l'emportera, pour des raisons politiques et guerrières. En se penchant sur cette période lointaine, on percevra déjà qu'enseignement et éducation sont des enjeux d'importance, par lesquels peuvent se jouer des destins de civilisation.

Signalons rapidement que le comptoir de Massalia (Marseille), colonie fondée en 600 avant J.C. par des colons venus d'Asie Mineure, fut rapidement épaulé par les romains. Cette colonie en devint l'alliée, et fut alors créé que ce que l'on peut appeler un petit " empire " autour de Massalia, rassemblant Pyréné (Port-Vendre), Agathé (Agde), Théliné (peut-être Arles), Kitharista (La Ciotat), Olbia (Hyères), Antipolis (Antibes), Nikaia (Nice), Monoikos (Monaco).

Des liens s'établirent certainement entre ce sud du territoire et les tribus gauloises avoisinantes. Des échanges culturels ont dû exister, mais sur le plan éducatif, peu de choses en ont résulté pour les Gaulois.

On sait, par la légende mais aussi par l'histoire, qu'une des spécificités des tribus gauloises fut leur nombre important, et aussi, corollaire peut-être inévitable, leur impossible unité. Soixante peuples composent les Gaulois (parmi les plus connus : les Helvètes, les Arvernes, les Bituriges) (Lien 1). L'un des seuls facteurs d'unité souvent repéré nous ramène à nos premiers maîtres : chaque année, probablement dans le pays de la forêt d'Orléans, se tient une assemblée de druides, durant laquelle différents litiges privés et publics survenus entre tribus sont examinés, ce qui renforce l'hypothèse voulant que ces druides-enseignants-éducateurs exercèrent également une sorte de rôle juridique.

Pour ce qui est de la structure sociale, tout au moins au moment de l'arrivée de César, il semble que les Gaulois aient été plus ou moins organisés sous la forme monarchique, qu'ils aient atteint un stade aristocratique, et il est probable que ce soient principalement les fils de cette aristocratie qui venaient recevoir l'enseignement des druides. Les plus grandes familles étaient représentées dans un conseil, et chaque année des magistrats étaient élus. Leur chef principal, chez certains peuples, était une sorte de juge. De même, en temps de guerre, on procédait à l'élection d'un chef militaire.

Ces quelques institutions donnent à l'historien une impression de dysfonctionnements fréquents, si du moins on prend comme référence un point de vue contemporain, inévitablement anachronique. Ainsi César remarque que même dans l'assemblée de tous les druides, celle ayant lieu au centre du pays dans la forêt d'Orléans, la procédure normale d'élection du chef à vie du clergé ne préservait pas le cas échéant du recours aux armes pour qu'un choix final soit arrêté.

3) L'entraînement à la guerre (Lien 2)

Passons maintenant à quelques éléments nous rapprochant davantage de

l'éducation. Considérons tout d'abord que les sociétés tribales des Gaulois reposent principalement sur deux principes : l'entraînement à la guerre et l'existence d'une caste spéciale d'enseignants. M. Rouche, auteur fondamental pour cette période peu prisée des historiens de l'éducation (en raison de l'absence de sources très probablement) signale également la paternité adoptive comme élément important, mais nous le laisserons de côté dans ce cours, même s'il ne faut évidemment pas ignorer son importance quand est évoquée l'éducation.

Bien que nous ne soyons pas ici au cœur même de l'enseignement tel que nous l'entendrons par la suite, quelques mots concernant l'éducation guerrière des Celtes ne sont pas inutiles.

Souvenons-nous tout d'abord que les Gaulois eurent longtemps auprès de l'envahisseur une réputation de férocité au combat, férocité que les romains n'avaient visiblement que rarement rencontrée ailleurs développée à ce point. Si on considère les sources, il est assez difficile de savoir précisément comment l'éducation guerrière se déroulait, mais on sait tout de même qu'il s'agissait d'une sorte d'entraînement collectif qui se faisait en particulier par le biais de la chasse, où l'on apprenait par exemple au jeune homme à chasser le sanglier avec des épieux ou de simples coutelas. Les tribus gauloises étaient aussi coutumières du dressage de chiens (les Gaulois utilisèrent des chiens dans les combats contre l'ennemi) peut-être aussi de faucons, ce qui devait occasionner un apprentissage lent et difficile. L'adolescent apprenait à lâcher l'animal préalablement dressé sur la proie au moment le plus favorable, contribuant ainsi à l'expression de forces brutes, sauvages, ce qui pouvait être envisagé comme une préparation aux futurs combats auxquels il pourrait participer. En plus de l'utilisation de l'animal lors de la chasse, il apprenait le maniement d'une sorte de javelot, instrument performant qui, à condition d'être lancé avec adresse, pouvait atteindre une portée égale à celle d'une flèche. De même que l'animal, ce javelot se retrouvait ensuite dans les batailles.

Au-delà de son aspect utilitaire évident, la chasse forme l'adolescent à la guerre. Très tôt le combat, accompagné d'une certaine sauvagerie affirment quelques auteurs, entre dans l'éducation du jeune homme. Il en résultait cette férocité au combat qui frappa Grecs et Romains (têtes des vaincus suspendues à l'encolure des chevaux ou clouées sur les portes).

Mais M. Rouche note aussi que dans les milieux de compagnonnage de la formation guerrière, l'homosexualité et le sentiment amoureux entre jeunes adolescents devaient être fréquents, ce qui, par déduction, pouvait contribuer au désir de vouloir éblouir la personne aimée par des actes de bravoure. L'amour homosexuel et pédérastique contribuait ainsi à l'exaltation des forces physiques (Lien 3). Bien des pensées éducatives ultérieures, sans que soit évoquée explicitement l'homosexualité, rechercheront l'émulation et la dimension affective en éducation, leur prêtant des qualités indispensables. Sur un registre assez frustré, peut-être pouvons-nous déjà repérer en filigrane dans l'évocation de l'éducation guerrière celtique de tels éléments en action, même s'ils n'étaient vraisemblablement pas pensés comme tels sur un plan théorique.

4) La caste des enseignants : les druides (Lien 4)

Revenons aux druides déjà rapidement évoqués. Ils sont donc des membres du clergé et constituent une classe sociale distincte de la noblesse (classes dans le sens de cette période : noblesse et hommes libres, hommes affranchis,

esclaves). Il ne s'agit pas à proprement parler d'une caste fermée, dont les privilèges se transmettraient de génération en génération, mais plutôt d'une congrégation sacerdotale.

Ces "hommes des chênes" sont des prêtres, et avant d'aller plus loin, quelques mots sur la religion des gaulois. On trouve des cultes attachés à des lieux particuliers, comme des pierres ou des rochers singuliers, ou des sources, des arbres, mais aussi à certains animaux. On repère également des cultes de la fécondité, des divinités du ciel ou de diverses activités humaines, qui semblent se rapprocher en fait assez souvent du panthéon gréco-romain. Pour César il ne fait guère de doute que Mercure est le dieu gaulois le plus vénéré et après lui Apollon, Mars, Jupiter, Mercure et Minerve. De tous ces dieux, les Gaulois auraient "à peu près la même idée que les autres peuples". Effectivement, pour de nombreux auteurs, les dieux gaulois comme Bélisama, Teutatès, Taranis, Esus, ont un air de ressemblance avec quelques dieux gréco-romains, comme s'ils appartenaient à une même souche (Lien 5).

Les druides, que nous allons retrouver, intégraient à leurs enseignements la part de religiosité incombant à leur charge, et le panthéon celtique y tenait de toute évidence une place de choix. Ainsi, ils enseignaient entre autres aux Gaulois qu'ils venaient de *Dis Pater*, le dieu de la mort.

4-1) Quels étaient leurs élèves, leurs disciples ?

Nous savons que fréquemment des familles nobles réservaient à l'un de leurs fils un destin que nous dirons laïc, tandis que l'autre, après avoir suivi des études spécialisées, devenait druide.

Nous savons que ces études, qui prenaient très certainement la forme d'initiations successives, duraient parfois vingt ans. On sait aussi qu'aux environs de la période de la conquête romaine, les études des futurs druides s'achevaient quelque part en Bretagne, dans un ou plusieurs séminaires. Il n'existait pas d'écoles, au sens d'un lieu bâti spécifiquement pour l'enseignement, celui-ci se déroulait certainement dans des lieux retirés, forêts et cavernes ou autres sites druidiques (Lien 6).

Mais nous sommes dans l'impossibilité de situer avec précision ces lieux, et nous ignorons à peu près tout du type d'éducation et d'enseignement qui y était délivré. C'est ici le moment de pointer à nouveau le fait que, comme tout chercheur, l'historien, y compris l'historien de l'éducation, doit se livrer en certaines circonstances à des hypothèses se fondant sur bien peu d'éléments. Pour ces temps très reculés, l'archéologie est souvent la seule pourvoyeuse d'éléments de réflexion, et ils sont très fréquemment fort minces, très incertains, fragmentaires. C'est donc avec une extrême prudence que nous devons progresser, et ne jamais perdre de vue que nos connaissances actuelles en la matière reposent très souvent sur des hypothèses, qui même si elles semblent renforcées par de nombreux avis autorisés, n'en sont pas moins autant de suppositions.

4-2) La formation des futurs druides

Cette formation devait envisager tous les aspects que représentait cette fonction, qui réclamait très certainement des savoirs et des connaissances étendus (l'étymologie du terme "druide" signifie "très sage, très savant") pour veiller à l'observation des rites dans les sacrifices publics et privés (dont des

sacrifices humains), pour organiser la bonne marche des pratiques religieuses, que les druides sont seuls à connaître. Plus largement, et sortant du strict cadre religieux, des savoirs concernant la chose publique devaient être pris en compte, puisqu'en dépit de l'équité d'origine divine qu'on leur attribue et qui explique les recours à leur arbitrage collectif, les druides semblent n'avoir pas tous été indifférents aux querelles intestines des différents peuples gaulois. Sans doute peut-on imaginer que leur rôle était d'une certaine façon politique, débordant parfois le strict domaine religieux, éducatif et enseignant.

4-2.1) Une culture très variée

La divination entrait certainement pour une part dans leur formation, divination qu'ils pratiquaient en observant les victimes de sacrifices, ou le vol des oiseaux. Ils connaissaient et pratiquaient aussi la magie, dont l'influence collective en arrivera à poser quelques problèmes à l'envahisseur romain.

On sait également que certains druides possédaient une culture philosophique, voire peut-être scientifique, ce qui laisse à penser qu'une part de leur enseignement et de leur formation la prenait pour objet. Pour l'anecdote, on sait que Cicéron s'entretint avec un certain plaisir intellectuel avec le druide Diviciac, et César nous rapporte que les druides controversaient " *sur les astres et leurs mouvements, sur la grandeur de l'univers et des terres, sur la nature des choses*". Diviciac n'était certainement pas une exception, et la culture dont il disposait, capable de le faire converser avec un ténor de la culture gréco-romaine laisse imaginer que lorsqu'il se posait en éducateur et enseignant, ces domaines n'étaient pas étrangers à ce qu'il transmettait aux jeunes druides en formation.

L'un des enseignements des druides est que toutes les âmes, après la mort, s'incarnent en d'autres corps. Outre la nécessité des rites culturels et le mépris de la mort pour le guerrier, ils professent une morale consistant à être bon pour habiter un nouveau corps.

Plus largement, leurs enseignements concernent l'astronomie, la cosmologie, ce qu'on appelle " la nature des choses ", mais surtout ils apprennent aux adolescents comment déjouer les ruses des puissances occultes qui rôdent autour des humains, toujours prêtes aux plus mauvaises actions.

4-2.2) Historiens, juristes et prêtres

D'autre part on peut penser (cela ressort en grande partie de conjectures historiques), en se basant sur la tradition irlandaise (longtemps très proche de ce que nous évoquons) que l'enseignement des druides pouvait aussi consister à transmettre de qui serait les annales historiques de la peuplade. Se racontaient ainsi les origines de la tribu, son passé en général, ses guerres, le tout accompagné sans doute d'une dimension légendaire.

Compte tenu du rôle juridique des druides, leur enseignement devait également contenir des formules de droit, autrement dit dans le contexte qui était le leur, l'ensemble des coutumes réglant les rapports des membres d'une même tribu, cet enseignement étant peut-être mis en vers : par analogie, R. Pernoud rapporte que l'histoire de saint Patrick montre des petits rois d'Irlande faisant appel à des poètes pour rédiger leurs lois.

Et puis, bien sûr, nous l'avons dit rapidement à l'instant, l'astrologie, ainsi que l'astronomie, sans oublier le comput qui faisait certainement partie de

l'enseignement druidique. Considérer les astres, établir des horoscopes (pratiques qui deviendront rapidement suspectes aux yeux de l'occupant romain) était par exemple l'une des activités d'un aïeul d'Ausone, poète enseignant du monde gallo-romain que nous rencontrerons dans le prochain cours. Pour souligner l'importance du comput, de la cosmologie et même par certains côtés de l'astrologie, soulignons que les Gaulois avaient une appréciation du temps et de son découpage différent de celui adopté par les romains. Pour illustrer, rappelons le calendrier trouvé à Coligny dans l'Ain, qui porte sur 5 années, dont le cycle n'est pas fondé sur le soleil mais sur la lune. Les mois correspondent aux révolutions lunaires de 29 jours et composent une année de 354 jours. De plus, c'est la nuit et non le jour qui marque la vie quotidienne ; on commence à compter le temps à la tombée de la nuit, et on le dénombre en nuits successives, suivant leur place après la pleine lune ou la nouvelle lune, le mois étant ainsi divisé en deux quinzaines. La savoir et l'enseignement druidiques devaient ainsi comprendre des connaissances en comput permettant de déterminer le calcul de la place des jours fastes et néfastes, le tout demeurant étroitement liés aux manifestations religieuses.

Contrairement à ce que rapporte César qui semble considérer qu'un point essentiel de la doctrine des druides est la morale, les historiens des religions celtiques comme J. Vendryes ont depuis longtemps avancé l'idée que les notions d'ordre moral ou philosophique sont absentes à peu de choses près des enseignements. De fait, l'histoire ne nous a légué sous forme de trace qu'un seul précepte alors en usage pouvant en relever, signifiant : " Honorer les dieux, fuir le mal, pratiquer la bravoure ". Ce vestige a permis de penser que l'enseignement druidique devait développer la croyance en l'immortalité de l'âme et exalter le courage et le mépris de la mort, choses que nous repérons sur le plan religieux, mais aussi dans les traits de l'éducation guerrière évoquée plus haut.

Sur le plan religieux, naturellement, l'enseignement devait transmettre toutes les pratiques attachées aux cérémonies religieuses, dans lesquelles devait sans doute également s'insérer l'ensemble des connaissances, y compris celles relevant du mode de vie et des activités les plus quotidiennes. Ce type de transmission apparaît très marqué chez les Celtes, ce qui vient encore souligner l'importance des druides, personnages à la fois prêtres et enseignants, qui sont les seuls à être en droit d'exercer pleinement ces deux fonctions. Dès cette époque fort lointaine, l'enseignement possède très nettement une fonction religieuse, et bien sûr ce n'est pas un hasard si ce sont de prêtres qui le délivrent. Education, religion et civilisation étaient certainement déjà très intimement mêlées, formant un tout indissociable.

4-2.3) Les bardes et les devins

César explique encore que les jeunes gens se rendent auprès des druides pour apprendre par cœur un grand nombre de vers. Mais M. Rouche rectifie l'erreur de César, qui confond ici les druides et bardes. Ces derniers sont une sorte de sous-caste de druides, et ils se sont fait une spécialité des chants religieux ou guerriers, composés en vers. Par la transmission qu'ils effectuent, ces bardes sont eux aussi en quelque sorte la mémoire des tribus gauloises. Sous cet angle, leur rôle éducatif de fait guère de doute, même s'il est moins important que celui assumé par les druides. M. Rouche signale que ces bardes, maîtres en science profane, étaient classés en dix degrés différents en fonction de leur

capacité de mémorisation, depuis celui qui connaissait par cœur sept histoires jusqu'à celui qui en connaissait 350.

Il faut également signaler une 3^e catégorie, celle des devins, qui contribuait à son niveau à la transmission des savoirs et de la culture. Ils se spécialisent dans quelques cérémonies sacrées ainsi que dans les sciences de la nature. Signalons qu'il y eut parmi eux des femmes, dont l'influence en tant que prêtresses fut très grande.

5) Un enseignement oral

Même si pour les autres activités de la société comme les affaires ou les comptes publics l'alphabet grec est de règle, l'enseignement que nous venons de décrire, tant celui des bardes que celui de druides, est délivré essentiellement sous forme orale. Ce refus de l'écriture est pour César la marque de ce qui sépare l'enseignement primitif des peuples analphabètes de ceux qui pratiquent l'écriture, comme les Grecs ou les Romains, mais il interprète aussi la chose comme un refus de fixer les connaissances par l'écrit, de crainte de voir s'affaiblir l'exercice de la mémoire.

Quoi qu'il en soit de la justesse de cette interprétation, l'exercice de la mémoire pénalise l'historien : à cause du refus de l'écriture (sans doute en partie liée à des raisons religieuses), rien de précis ne nous est parvenu concernant les enseignements celtiques. Nous savons que les Gaulois furent de bons techniciens, de bons ouvriers (de bons menuisiers, de bons verriers, de bons artisans) et on présume qu'ils excellèrent aussi dans d'autres domaines, plus théoriques et abstraits. Mais, à cause du refus de l'écriture, ces derniers ont totalement échappé sous une forme directe à l'histoire.

De ce rejet de l'écriture résulte le fait que si nous réussissons à connaître assez bien la vie pratique quotidienne des Gaulois, nous ne savons que fort peu de choses concernant leur vie " intellectuelle ", cette vie de l'esprit qui échappe à l'investigation. " A mesure qu'on avance dans l'étude de la religion des Celtes, on a l'impression de poursuivre un objet qui recule sans cesse et se dérobe toute prise ", écrivait J. Vendryes il y a déjà plusieurs décennies, et sur le fond les choses n'ont guère changé depuis. La science, la philosophie, les traditions, les poèmes, la religion celtiques n'ont été transmis que par voie orale. Si l'on excepte quelques rares inscriptions gravées, qui sont de plus postérieures à la conquête romaine, il ne nous reste rien d'autre que des objets usuels et quotidiens, des monnaies, des armes. Nous ne disposons que de peu de pistes pour évaluer ce que les Celtes pouvaient sur le plan intellectuel mettre en concurrence avec la culture gréco-latine.

5-1) Pourquoi les Gaulois n'écrivent-ils pas ?

Tentons tout de même de nous interroger sur la raison de la nature orale de cette culture et de cet enseignement, qui surprend bien évidemment aujourd'hui dans notre univers scolaire où domine depuis longtemps l'écriture.

Et principalement, question centrale, pourquoi les Gaulois n'écrivent-ils pas ? Selon César, c'est en partie parce qu'ils craignent que leur science (c'est-à-dire essentiellement celle des druides) échappe aux " savants " et en arrive à perdre de son effet en se propageant dans l'univers profane.

Toutefois, une réflexion élémentaire laisse penser qu'écrire cet enseignement ne l'aurait pas rendu accessible à l'ensemble d'une population analphabète

dans sa grande majorité. César fournit une seconde explication banale : par l'exercice de l'oralité les élèves devaient constamment entraîner leur mémoire, ce que nous avons déjà dit. Mais il est possible de pousser plus avant ce raisonnement en examinant à nouveau ce qu'étaient la science et l'enseignement des druides.

5-1.1) La mémoire

Pour ce qui est de la transmission de la culture, il est probable que les Gaulois cultivés voulaient avant tout utiliser la mémoire, et donc ne pas la voir affaiblie par l'usage de l'écriture, dont nous rappellerons que par ailleurs elle était utilisée pour d'autres activités (commerce, comptes).

Pour quelques historiens, dont R. Pernoud, pour se faire une idée de ce qu'était l'enseignement oral des druides, il faut se reporter à ce que fut dans l'Antiquité biblique la transmission des Livres Saints, fondée sur une base rythmique. Certainement s'agissait-il de longs poèmes dont l'apprentissage était facilité par des rythmes, donnant à l'enseignement un aspect à la fois " musical " et mnémotechnique. Encore une fois, bien que nous ne disposions d'aucune trace tangible, il semble se dégager de l'enseignement des druides une sorte d'horreur de la culture écrite.

Leur enseignement est pris de fait dans une civilisation de la parole, du verbe, qu'il vient conforter et renforcer. Le verbe ne prend pas la forme de la rhétorique, de l'éloquence chère à l'Antiquité classique, il s'agit plutôt d'une expression poétique récitée ou chantée. Druides et bardes sont bien les maîtres du savoir par la parole et le chant.

5-1.2) Le dieu Lug

Pour encore marquer l'importance de la parole dans l'enseignement et la culture, on sait que les Gaulois reconnaissaient dans le dieu Lug le " patron " des connaissances et des arts. Chaque année ou tous les trois ans Lug était célébré au début du mois d'août, par des jeux et des tournois d'éloquence et de poésie qui se déroulaient à l'emplacement actuel de Lyon, au confluent de la Saône et du Rhône. Notons que cette cérémonie perdura au-delà de l'occupation romaine, et qu'elle fut autorisée par Rome, même si le grec et le latin y furent alors imposés comme langue véhiculaire première. Pour illustrer l'attachement au verbe et à la parole poétique, précisons qu'une grande passion régnait sur la cérémonie : ceux qui avaient perdu les concours de poésie et d'éloquence composaient des éloges versifiés ou en prose pour le vainqueur, et ils devaient lui fournir des prix. De très nombreux auteurs ont noté que les Gaulois avaient un goût prononcé pour l'éloquence politique et même pour l'envolée poétique orale, ce qui venait renforcer leur culture principalement verbale, cela aussi bien au temps de leur indépendance qu'après. Il arrivait que l'auteur de la composition la moins convaincante soit battu à coups de bâton et même précipité dans le fleuve.

Conclusion

Pour conclure, bien que les connaissances soient encore largement insuffisantes en la matière, quelques faits peuvent être retenus de cette éducation dans la Gaule pré-romaine.

En suivant M. Rouche, on peut dire qu'ignorants ou presque l'écriture, les Gaulois orientent leurs jeunes vers un but de survie au sens matériel (éducation guerrière), mais aussi métaphysique (enseignement religieux druidique). L'éducation des druides, des bardes et des devins, ainsi que l'éducation guerrière, mettent en interaction un sacré qui engendre le geste violent et une parole qui sait argumenter et convaincre. Mis ensemble, le culte de la mémoire et de la force donnent les moyens et aussi les raisons de vivre. En fait, tout s'ordonne autour de la relation vécue en situation d' "éducation" en groupe et du savoir verbal.

Même si l'influence des druides et de l'éducation qu'il délivrent va se maintenir jusqu'aux Ve et VIe siècles, aux environs de la christianisation, les Romains vont venir briser cette relation étroite entre guerre et culture. Pour eux, l'enseignement doit conduire au déploiement des facultés humaines, et non entretenir son "ensauvagement". Différence de conception importante, qui va entraîner des conséquences éducatives et enseignantes nombreuses.

Bibliographie de la séquence 2

Marrou (H.I) (1948) *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, tome 2, *Le monde romain*, Paris, Seuil

Parias (L-H) (Dir), (1981), *Histoire générale de l'enseignement en France*, tome 1 : Rouche (M), *Des origines à la Renaissance*, Paris, Nouvelle Librairie de France, 677 p.

Mialaret (G), Vial (J) (dir), (1981), *Histoire mondiale de l'éducation*, tome 1 : *Les origines de la pédagogie : la Grèce et Rome*, pp 139-215

Léon (A), (1967), *Histoire de l'enseignement en France*, Paris, Puf, 128 p.

Pernoud (R), (1962), *Les Gaulois*, Paris, Seuil, 192 p.

Markal (Jean) *et al*, (1998), *Les Celtes*, E. Taillandier, Dossier Historia, 192 p.

Thevenot (E), (1998), *Histoire des Gaulois*, Paris, PUF, 128 p.

Vendryes (J), (1948), *La religion des Celtes*

Liens séquence 2

1) Séquence 2 : Lien 1. Visuel. Carte des tribus celtiques (Thevenot (E), (1998), *Histoire des Gaulois*, Paris, PUF, p. 48)

2) Séquence 2, Lien 2 Visuel. Education celtique. Statue de guerrier gaulois (Salles (C), (1988), *Naissance d'une nation*, Paris, Larousse, p. 24)

3) Séquence 2, Lien 3. Visuel. Cavaliers celtes (Salles (C), (1988), *Naissance d'une nation*, Paris, Larousse, p. 21).

4) Séquence 2, Lien 4. Visuel Education celtique. Rituel druidique de la cueillette du gui (Historia p. 97). Visuel statuette de druide (Salles (C), (1988), *Naissance d'une nation*, Paris, Larousse, p. 27)

5) Séquence 2, Lien 5 Visuel. Mercure Gaulois (Pernoud (R), (1962), *Les Gaulois*, Paris, Seuil, p. 61)

6) Séquence 2, Lien 6 Visuel. Education Celtique. Site druidique du “ Val-Sans-Retour ” dans la forêt de Brocéliande (Historia p. 97).